

« Soutenir une gestion responsable
en accord avec nos convictions et nos valeurs »



Comptes consolidés

au 31 décembre

2013



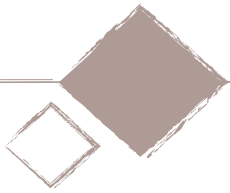
Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap

Association pour adultes et jeunes handicapés
Reconnue d'utilité publique



Sommaire

A. Comptes du siège Fédéral – Exercice clos au 31 décembre 2013	02
A.1. Introduction	02
A.2. Budgets	03
A.2.1. Budget Gestion Développement	03
A.2.2. Budget Vie Associative	04
A.2.3. Budget Prestations	05
A.2.4. Synthèse générale des budgets	06
A.2.5. Charges et produits exceptionnels	07
B. Comptes consolidés de la Fédération des APAJH – Exercice clos au 31 décembre 2013	08
B.1. Comptes annuels	10
B.1.1. Bilan actif	10
B.1.2. Bilan passif	11
B.1.3. Compte de résultat de l'exercice : charges	12
B.1.4. Compte de résultat de l'exercice : produits	13
B.2. Résultats des établissements et des autres structures	14
B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Enfance	14
B.2.2. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Vie professionnelle	15
B.2.3. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Vie sociale	16
B.2.4. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Grande dépendance	17
B.2.5. Détail des résultats des autres structures	17
B.3 Annexes	18
B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations	18
B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables	19
B.3.3. Autres informations et commentaires	22
B.3.4. Notes sur le bilan	24
B.3.4.1. Mouvement de l'actif immobilisé	24
B.3.4.2. Mouvement des amortissements	25
B.3.4.3. États des créances et des dettes au 31 décembre 2013	26
B.3.4.4. États des subventions d'investissements et des dons et legs	27
B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés	27
B.3.4.6. Tableau de variation des fonds associatifs	28
B.3.5. Tableau explicatif du résultat de l'exercice	29
B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen	30
B.3.7. Autres informations	31
B.3.7.1. Engagements financiers donnés	31
B.3.7.4. Engagements pris en matière de crédit-bail	31
B.4 Tableau de financement	32
B.5 Rapport du commissaire aux comptes	33



A. Comptes du Siège Fédéral

Exercice clos au 31 décembre 2013

A.1. Introduction

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations,
- des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation,
- de l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé.

Présentation par budget

Les comptes du Siège sont présentés, depuis cette année, en 3 budgets, ceci afin de distinguer ce qui relève de la gestion des établissements (anciennement budgets Etablissements Nationaux et Recherche, Développement, Qualité), de ce qui relève des autres prestations (anciennement budgets Accompagnement Loisirs et Formation) et de la Vie Associative (anciennement Vie Fédérale).

A.2. Budgets

A.2.1. Budget Gestion Développement (en €)

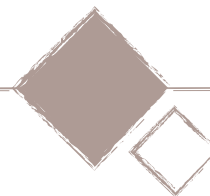
BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	215 340	167 893	237 057	69 164
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	2 586 233	2 710 057	2 580 528	- 129 529
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	405 160	421 798	424 991	3 193
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	3 206 733	3 299 747	3 242 575	- 57 172

	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 553 857	2 725 261	2 626 323	- 98 938
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	324 229	351 755	459 641	107 886
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	2 878 086	3 077 016	3 085 964	8 948
RESULTAT BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT	- 328 647	- 222 731	- 156 611	66 120

A.2.2. Budget Vie Associative (en €)

BUDGET VIE ASSOCIATIVE	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	971 356	770 488	752 562	- 17 925
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	1 192 242	1 063 666	1 102 300	38 634
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 978 019	2 164 548	1 760 641	- 403 907
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	4 141 617	3 998 702	3 615 503	- 383 199

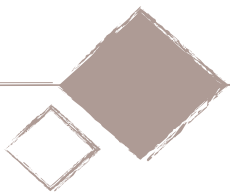
	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 566 549	3 003 636	2 789 980	- 213 656
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	230 387	9 942	14 345	4 403
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	2 796 936	3 013 578	2 804 325	- 209 253
RESULTAT BUDGET VIE ASSOCIATIVE	- 1 344 681	- 985 124	- 811 178	173 946



A.2.3. Budget Prestations (en €)

BUDGET PRESTATIONS	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	235 808	219 676	193 785	- 25 891
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	545 790	514 048	546 122	32 075
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	2 822 291	2 924 733	2 841 008	- 83 726
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	3 603 890	3 658 457	3 580 915	- 77 542

	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	3 910 860	3 712 541	3 501 844	- 210 697
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	34 650		30 828	30 828
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	3 945 510	3 712 541	3 532 672	- 179 869
RESULTAT BUDGET PRESTATIONS	341 620	54 084	- 48 244	- 102 328



A.2.4. Synthèse générale des budgets (en €)

SYNTHESE GÉNÉRALE DES BUDGETS	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	1 422 504	1 158 056	1 183 404	25 348
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	4 324 266	4 287 770	4 228 950	- 58 820
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	5 205 470	5 511 080	5 026 639	- 484 440
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	10 952 240	10 956 906	10 438 993	- 517 913

	Réalisé 2012	Budget 2013	Réalisé 2013	Écart
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	9 031 266	9 441 438	8 918 147	- 523 291
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	589 266	361 697	504 813	143 116
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	9 620 532	9 803 135	9 422 961	- 380 174
RESULTAT BUDGETAIRE 2013	- 1 331 708	- 1 153 771	- 1 016 033	137 738

A.2.5. Charges et produits exceptionnels (en €)

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Réalisé 2012	Réalisé 2013
Autres produits exceptionnels	78 972	64 818
Autres charges exceptionnelles	- 17	
Honoraires optimisation des coûts	- 200 648	- 370 028
Recettes liées à l'optimisation des coûts	181 109	357 023
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés Siège	- 60 392	
Produit de cession des éléments d'actifs cédés Siège	59 983	
Provision pour litiges	- 90 000	- 83 000
Pertes sur créances contribution établissements	- 82 592	- 74 526
Reprise provision contribution établissements	75 686	62 626
Dotation aux provisions pour charges fiscales	- 65 431	- 67 611
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	- 103 330	- 110 698
RESULTAT 2013 - EXCEDENT DE DEPENSES	- 1 435 038	- 1 126 731

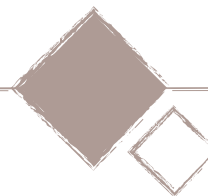
B. Comptes consolidés de la Fédération des APAJH

Exercice clos au 31 décembre 2013

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2013 intègrent les bilans et comptes de résultats du siège administratif de la Fédération des APAJH – Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 Paris, des établissements en gestion nationale et des autres structures.

La liste des entités intégrées dans le périmètre se décline comme suit :

- ESAT : rue de Monétroi – 01800 Charnoz-sur-Ain
- Equipe Mobile : 16, avenue Pablo Picasso – 01000 Bourg en Bresse
- SESSAD Jeunes Autistes : 31, allée du Luxembourg - 01000 Bourg-en-Bresse
- SAH : 15, rue des Carronnières – 01800 Meximieux
- SAJ : Place du Lieutenant Giraud – 01800 Meximieux
- EA : 43, rue de Versoix – 01210 Ferney Voltaire
- IME Henri Lafay : 1, rue du docteur Duby – 01000 Bourg-en-Bresse
- SESSAD de Bourg-en-Bresse : 31, allée du Luxembourg – 01000 Bourg-en-Bresse
- SAFEP/SSEFS/SAAAS/SESSAD : 59, rue Voltaire 02100 Saint-Quentin
- IME « La Maison d'Eloïse » : Route de Verdilly – 02400 Château-Thierry
- IME « La Feuillaume » : Rue Charles Linné – 02100 Saint-Quentin
- ESAT « Saint Quentin Services » : 10, avenue Archimède - ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- SAVS : 10, avenue Archimède - ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- MAS : 47 bis, rue Charles Guérin – 02400 Château-Thierry
- EA « Saint-Quentin Services » : 10, avenue Archimède - ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- FAM/FO : 116, avenue Jean Jaurès – 10100 Romilly-sur-Seine
- ESAT/EA « Atelier du Puy du Grand et de la Vézère » - Le Bourg – 19450 Chamboulive-Saint-Viance
- ESAT/FH : « Stella Matutina » Morta – 20243 Prunelli Di Fium'Orbu
- SAVS : 47, rue de la Madeleine – 27600 Les andelys
- FH/FO/CAJ : Vêxin Services et Ateliers (V.S.A.) - 39, rue du Faubourg Cappeville – 27140 Gisors
- SAVS/CAJT : Ateliers et Services de Francheville (ASF) - 27160 Francheville
- FH : Ateliers et Services de Francheville (ASF) Le Joncheray – 27160 Francheville
- FH/CAJT « La Fosse au Buis » : Zone Artisanale - RD 830 – 27180 Saint-Sébastien-de-Morsant
- ESAT/EA de l'Eure : 3, Zone d'activités de l'Orme – 27160 Francheville
- ESAT/FH/FO : « Les Charmettes » - 32400 Saint-Mont
- Foyer de Vie : Rue des Buissons – 37600 Loches et Bridoré
- ESAT/FH/SAAJ : « Les Grandes reuilles » - 37600 Bridoré
- SAVS : 21, rue Saint Antoine - 37600 Loches
- ESAT/FH/SAS « James Marangé » : Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- ESAT/FH/SAS : Route de Lévecourt – 52240 Breuvannes
- FO : Rue de la Gare – 52240 Breuvannes
- MECS : 56, rue de Lieutenant-Colonel Dubois – 52130 Wassy
- MECS : Faubourg du Moulin Rouge – 52200 Langres



- EA Bologne : 37, rue de la Scirie – 52310 Bologne
- EA Perrancey : rue des Roises – 52200 Perrancey
- ESAT/EA : Parc d'Activité Armor Océan – Z.A. de Kerhoas – 56200 Larmor Plage
- FAM de Bailleul : Rue Vivaldi – 60930 Bailleul sur Thérain
- CMPR « Maurice Gantchoula » - 63330 Pionsat
- FAM « Maurice Gantchoula » - 63330 Pionsat
- EHPAD « Résidence le Bosquet » : Chemin du Basacle – 64160 Morlaas
- SAMSAH de Sorède : 11, rue Saint-Jacques – 66690 Sorède
- ESAT « Les Micocouliers » : Rue du Stade – 66690 Sorède
- FH « Le Veinat » : 8, rue du Veinat - BP 6 – 66690 Sorède
- SAS : 11, rue Saint Jacques – 66690 Sorède
- ESAT : Rue Paul Sabatier – 71530 Crissey
- SAVS/SAJ : 22 bis, Paul Eluard BP 236 – 71106 Chalon sur Saône
- IME/SESSAD : 25, avenue de Surville – 77130 Montereau
- IME/SESSAD « La tour » : Place de l'Hôtel de Ville – 77510 Rebais
- CMPP/SESSAD « Henri Wallon » : 181, rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- SAPAD : 181, rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- CREDA Ecole Intégrée : BP 037 – 80081 Amiens Cedex 2
- ESAT/FOT/FH/SAVS/Atelier Braconnac et les Ormes : Jonquières – 81440 Lautrec
- FAM/FOT « Domaine de Constancie » : 81230 Lacau
- IME/ITEP/SESSAD « La Tignarié » : 81292 Labruguière
- SAVS l'Echelle/SAMSAH l'Echelle : 9, rue Léonard de Vinci – 81000 Albi
- FAM d'Aubignan : 736, avenue Joseph Roumanille - 84810 Aubignan
- ESAT/FH/SAS/SVA/SAMSAH : 67, rue Carnot – 89100 Sens
- EA : ZI les Manteaux – 89330 Saint-Julien-du-Sault
- IME : 39 Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME : 5 rue Tallot – 89113 Guerchy
- SESSAD YONNE NORD : 39, boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME – ITEP de Theil-sur-Vanne : 22, rue de la Grève – 89320 Theil-sur-Vanne
- SAFEP/SAAAS « SIAM 92 » : 14, avenue du Général de Gaulle – 92150 Suresnes
- ESAT : « Jacques Monod » : 113, rue Pascal – 92160 Antony
- Siège administratif de la Fédération des APAJH : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 Paris
- ESAT/EA : 51, rue Camille Pelletan – 92300 Levallois
- SESSAD « La Passerelle » : 4, allée des Coquelicots - 94470 Boissy-Saint-Léger
- IEM « La Passerelle » : 4, allée des Coquelicots - 94470 Boissy-Saint-Léger
- ESAT « Georges Lapierre » : 31/33, avenue des Châtaigniers ZA des Châtaigniers II – 95150 Taverny
- SAS/FH « Georges Lapierre » : 109, rue de Montmorency – 95150 Taverny
- SCI Saint-Leu-la-Forêt : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 Paris
- SCI Menucourt : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 Paris

B.1. Comptes annuels

B.1.1. Bilan actif

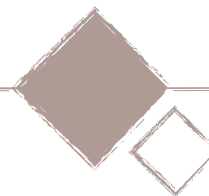
ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2013			Exercice N-1 clos le 31/12/2012
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	46 478 €	3 421 €	43 057 €	6 578 €
Autres immobilisations incorporelles en cours	643 805 €	425 473 €	218 332 €	183 146 €
Immobilisations corporelles (1)				
Terrains	3 440 631 €	590 446 €	2 850 186 €	2 849 436 €
Constructions	128 951 586 €	44 580 391 €	84 371 195 €	87 048 726 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 533 098 €	15 030 140 €	3 502 958 €	3 594 836 €
Autres immobilisations corporelles en cours	24 747 897 €	17 528 126 €	7 219 771 €	7 599 395 €
Avances et acomptes	2 244 962 €		2 244 962 €	2 426 392 €
Immobilisations financières (2)				
	936 995 €		936 995 €	64 321 €
TOTAL I	188 929 816 €	78 163 083 €	110 766 732 €	112 908 769 €
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	188 423 €		188 423 €	208 191 €
Autres approvisionnements	215 881 €		215 881 €	210 425 €
En-cours de production (biens et services)	27 188 €		27 188 €	10 244 €
Produits intermédiaires et finis	116 151 €		116 151 €	107 659 €
Marchandises	97 287 €		97 287 €	122 309 €
Avances et acomptes versés sur commandes	259 561 €		259 561 €	188 843 €
Créances				
Redevables, usagers et comptes rattachés	20 275 293 €	1 380 072 €	18 895 221 €	18 857 426 €
Autres	5 088 036 €	517 913 €	4 570 124 €	4 016 087 €
Valeurs mobilières de placement	16 170 264 €		16 170 264 €	14 950 153 €
Disponibilités	12 093 902 €		12 093 902 €	7 867 197 €
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	512 124 €		512 124 €	611 693 €
TOTAL III	55 044 110 €	1 897 985 €	53 146 125 €	47 150 226 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	243 973 925 €	80 061 0684 €	163 912 857 €	160 058 995 €
(1) Dont immobilisations en jouissance	664 573 €	452 371 €	212 202 €	224 017 €
(2) Dont à moins d'un an	15 344 €		15 344 €	16 516 €

B.1.2. Bilan passif

PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2013	Exercice N-1 clos le 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont subventions d'investissements non renouvelables)	10 787 310 €	10 522 831 €
Autres Fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	837 614 €	837 614 €
Réserves	48 637 917 €	42 519 167 €
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	- 8 115 334 €	- 4 873 682 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 9 982 686 €	- 9 403 344 €
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (1)	5 242 532 €	5 982 365 €
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 7 725 541 €	- 7 420 792 €
Résultat comptable de l'exercice	1 228 813 €	1 515 287 €
Subventions d'investissement (renouvelables)	7 981 580 €	8 086 980 €
Provisions réglementées	16 906 802 €	15 858 339 €
TOTAL I	65 799 007 €	63 624 765 €
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 870 193 €	9 422 523 €
FONDS DÉDIÉS	1 016 357 €	1 281 425 €
TOTAL III	10 886 549 €	10 703 948 €
DETTES (2)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	60 345 671 €	58 954 084 €
Emprunts et dettes financières divers	361 040 €	382 210 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	806 943 €	810 601 €
Redevables créditeurs	17 314 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 147 618 €	5 853 360 €
Dettes fiscales et sociales (4)	18 600 502 €	17 676 132 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	664 324 €	718 484 €
Autres dettes	1 077 285 €	1 160 941 €
TOTAL IV	87 020 697 €	85 555 813 €
COMPTES DE RÉGULARISATION (2)		
Produits constatés d'avance	206 604 €	174 469 €
TOTAL V	206 604 €	174 469 €
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	163 912 857 €	160 058 995 €
(1) Dont résultats des CPOM en cours	1 428 434 €	1 286 403 €
(2) Dont à plus d' un an	56 382 269 €	54 782 842 €
Dont à moins d'un an	30 845 032 €	30 947 440 €
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	112 047 €	112 047 €
(4) Dont provisions pour congés à payer	8 525 691 €	8 105 212 €

B.1.3. Compte de résultat de l'exercice : charges

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2013	Exercice N-1 clos le 31/12/2012
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 750 386 €	4 207 648 €
Variation de stocks	11 043 €	11 571 €
Autres achats et charges externes	34 985 965 €	36 993 997 €
Impôts, taxes et versements assimilés	7 650 504 €	7 067 423 €
Salaires et traitements	80 060 918 €	77 372 844 €
Charges sociales	32 672 756 €	31 846 444 €
Dotations aux amortissements	8 125 909 €	7 705 045 €
Dotations aux provisions	1 429 924 €	1 292 599 €
Autres charges (dont cotisations)	331 859 €	1 571 918 €
TOTAL I	169 019 263 €	168 069 488 €
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 462 719 €	2 583 153 €
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL III	2 462 719 €	2 583 153 €
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 523 €	41 240 €
Sur opérations en capital	140 857 €	106 486 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 844 097 €	1 847 433 €
TOTAL IV	1 996 477 €	1 995 159 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL V		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	173 478 459 €	172 647 800 €
Solde créditeur - Excédent	1 228 813 €	1 515 287 €
TOTAL GÉNÉRAL	174 707 272 €	174 163 087 €



B.1.4. Compte de résultat de l'exercice : produits

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2013	Exercice N-1 clos le 31/12/2012
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Chiffre d'affaires	33 476 033 €	35 277 060 €
Produits de tarification	109 820 693 €	106 496 326 €
SOUS TOTAL A	143 296 726 €	141 773 386 €
Production stockée	3 216 €	- 26 468 €
Production immobilisée		41 172 €
Subventions d'exploitation	997 648 €	1 129 955 €
Reprises sur provisions (et amortissement)	754 481 €	2 067 339 €
Transferts de charges	1 369 153 €	1 301 330 €
Autres produits	25 687 022 €	25 614 832 €
SOUS TOTAL B	28 811 521 €	30 128 160 €
TOTAL I (A+B)	172 108 247 €	171 901 545 €
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Produits financiers		
Intérêts et Produits assimilés	415 623 €	454 641 €
Produits nets sur valeurs mobilières de placement	20 261 €	
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		151 716 €
Autres produits financiers		
TOTAL III	435 884 €	606 357 €
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	114 814 €	370 060 €
Sur opérations en capital	1 074 311 €	622 555 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	708 949 €	662 570 €
TOTAL IV	1 898 073 €	1 655 184 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	265 068 €	
TOTAL V	265 068 €	
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	174 707 272 €	174 163 087 €
Solde débiteur - perte		
TOTAL GÉNÉRAL	174 707 272 €	174 163 087 €

B.2. Résultats des établissements et des autres structures (en €)

B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Enfance

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2012	RÉSULTATS 2013
ENFANCE			
01	IME HENRY LAFAY BOURG EN BRESSE	56 541	- 19 353
01	SESSAD BOURG EN BRESSE	47 239	8 799
01	SESSAD JEUNES AUTISTE	0	31 232
02	IME ELOISE CHÂTEAU-THIERRY	11 438	60 548
02	IME LA FEUILLAUME SAINT QUENTIN	108 841	141 623
02	SESSAD SAINT QUENTIN	40 242	30 224
02	SAAAS SAINT QUENTIN	81 417	70 737
02	SAFEP SSEFS	445 021	414 179
52	MECS LANGRES	- 385 694	166 484
52	MECS WASSY	929 100	36 423
77	SESSAD MONTEREAU	- 78 307	- 49 033
77	IME MONTEREAU	- 107 718	- 49 633
77	IME LA TOUR REBAIS	104 389	29 320
77	SESSAD LA TOUR REBAIS	4 661	12 029
80	CMPP AMIENS	21 579	3 338
80	CREDAM AMIENS	18 282	10 617
80	SAPAD AMIENS	4 472	223
80	SESSAD AMIENS	633	5 852
81	IMEPF LA BRUGUIERE (IME + IMPRO)	45 125	82 199
81	ITEP LA BRUGUIERE	123 290	89 040
81	SESSAD LA BRUGUIERE	93 600	51 908
89	IME SENS	77 450	-10 344
89	IME GUERCHY	70 373	-32 573
89	ITEP DE THEIL SUR VANNE	- 38 515	198 156
89	SESSAD YONNE NORD	46 891	- 45 019
92	SIAM 92	- 972	- 29 996
94	IEM LA PASSERELLE	0	46 966
94	SESSAD LA PASSERELLE	163 440	214 386
S/Total Enfance		1 882 816	1 468 332

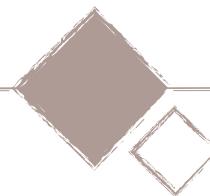
B.2.2. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Vie professionnelle

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2012	RÉSULTATS 2013
VIE PROFESSIONNELLE			
ESAT (structures commerciales)			
01	ESAT CHARNOZ	124 619	36 105
02	ESAT SAINT QUENTIN	244 835	244 852
19	ESAT CHAMBOULIVE SAINT VIANCE	49 924	37 521
20	ESAT PRUNELLI	25 196	16 657
27	ESAT L'EURE	121 915	51 505
32	ESAT SAINT MONT	49 180	32 397
37	ESAT BRIDORE	45 378	55 856
52	ESAT BREUVANNES	45 551	56 735
52	ESAT FRONCLES	- 65 081	- 79 272
56	ESAT LARMOR PLAGE	124 597	67 230
66	ESAT SOREDE	75 837	- 43 678
71	ESAT CRISSEY	41 296	100 257
81	ESAT BRACONNAC	360 153	274 773
89	ESAT SENS	274 474	265 167
92	ESAT ANTONY	95 398	25 448
92	ESAT LEVALLOIS	- 20 482	280 036
95	ESAT TAVERNY	22 825	- 111 367
Entreprises Adaptées			
01	ENTREPRISE ADAPTEE FERNEY VOLTAIRE	- 1 707	- 2 016
02	ENTREPRISE ADAPTEE ST QUENTIN	109 428	45 220
19	ENTREPRISE ADAPTEE CHAMBOULIVE ST-VIANCE	-	-
27	ENTREPRISE ADAPTEE DE L'EURE	- 451 980	- 250 633
52	ENTREPRISE ADAPTEE BOLOGNE	- 366 530	- 311 614
52	ENTREPRISE ADAPTEE PERRANCEY	- 9 049	7 797
56	ENTREPRISE ADAPTEE LARMOR PLAGE	5 113	2 619
89	ENTREPRISE ADAPTEE SENS	143 668	130 123
92	ENTREPRISE ADAPTEE LEVALLOIS	181 809	836 205
S/Total Vie Professionnelle		1 226 368	1 767 923

B.2.3. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement

Vie sociale

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2012	RÉSULTATS 2013
VIE SOCIALE			
01	EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT (AUTISME)	33 720	113 197
01	ESAT SOCIAL CHARNOZ	- 4 999	60 321
01	SAH MEXIMIEUX	172 954	112 881
01	SAJ MEXIMIEUX	93 378	60 790
02	SAVS SAINT QUENTIN	11 031	- 7 509
02	ESAT SOCIAL SAINT QUENTIN	- 18 141	- 12 201
19	ESAT SOCIAL CHAMBOULIVE SAINT VIANCE	- 13 798	- 3 009
20	FOYER PRUNELLI	- 91 190	44 935
20	ESAT SOCIAL PRUNELLI	- 1 305	- 50 743
27	CAJ GISORS	- 25 562	6 152
27	SAVS GISORS	237	9 655
27	FOYER FRANCHEVILLE	3 328	- 41 076
27	SAVS FRANCHEVILLE	10 140	6 128
27	FOYER SAINT SEBASTIEN	742	- 34 136
27	FOYER HEBERGEMENT GISORS	24 125	- 155 562
27	ESAT SOCIAL DE L'EURE	4 331	- 54 486
27	CAJT FRANCHEVILLE	6 615	2 090
27	CAJT ST SEBASTIEN	9 332	- 2 364
32	FOYER HEBERGEMENT DE SAINT MONT	- 24 540	4 972
32	ESAT SOCIAL SAINT MONT	- 955	3 713
37	ESAT SOCIAL BRIDORE	- 30 459	- 52 092
37	FOYER HEBERGEMENT BRIDORE	- 158 411	- 122 319
37	SAAJ BRIDORE	40 206	- 36 755
37	SAVS BRIDORE	74 891	- 16 334
52	SAS BREUVANNES	5 569	- 17 498
52	SAS FRONCLES	- 32 578	- 40 395
52	FOYER HEBERGEMENT BREUVANNES	2 275	- 50 774
52	FOYER HEBERGEMENT FRONCLES	103 423	34 353
52	ESAT SOCIAL BREUVANNES	16 619	2 443
52	ESAT SOCIAL FRONCLES	39 431	4 909
56	ESAT SOCIAL LARMOR-PLAGE	1 878	954
66	SAS SOREDE	- 2 513	- 5 290
66	SOREDE FOYER «LE VEINAT»	- 80	- 6 365
66	ESAT SOCIAL SOREDE	- 58 783	- 150 996
66	TUTELLES SOREDE	- 189	0
66	SAMSAH HEBERGEMENT SOREDE	4 381	9 930
66	SAMSAH SOINS SOREDE	- 16 462	- 2 659
71	SAJ CHALON SUR SAONE	9 478	49 412
71	SAVS CHALON SUR SAONE	- 48 673	103 394
71	ESAT SOCIAL CRISSEY	2 808	- 16 125
81	SAVS BRACONNAC	- 58 763	- 38 378
81	FOYER HEBERGEMENT BRACONNAC	- 1 896	- 23 044
81	ESAT SOCIAL BRACONNAC	- 5 390	23 345
81	SAVS L'ECHELLE	2 221	- 147
81	SAMSAH HEBERGEMENT L'ECHELLE	- 6 775	- 5 793
81	SAMSAH SOINS L'ECHELLE	10 580	2 790
89	SAS SENS	- 16 980	30 569
89	FOYER HEBERGEMENT SENS	77 227	68 620
89	ESAT SOCIAL SENS	- 36 113	103 061
89	SAMSAH SENS HEBERGEMENT	25 177	12 595
89	SAMSAH SENS SOINS	87 324	74 200
92	ESAT SOCIAL ANTONY	50 995	- 40 340
92	ESAT SOCIAL LEVALLOIS	152 189	84 704
95	SAS TAVERNY	- 33 669	27 111
95	FOYER TAVERNY	- 71 892	30 559
95	ESAT SOCIAL TAVERNY	- 67 714	6 716
S/Total Vie Sociale		248 777	108 109

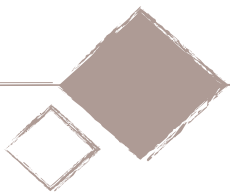


B.2.4. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement Grande dépendance

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2012	RÉSULTATS 2013
GRANDE DÉPENDANCE			
02	MAS CHÂTEAU-THIERRY	124 696	59 670
10	FOYER DE VIE ROMILLY	- 76 210	7 087
10	FAM HEBERGEMENT ROMILLY	- 8 135	62 591
10	FAM SOINS ROMILLY	42 973	34 910
27	FOYER OCCUPATIONNEL GISORS	103	- 102 448
32	FOYER DE VIE SAINT MONT	102 849	33 572
37	FOYER DE VIE DE LOCHES	126 512	70 684
52	FOYER DE VIE BREUVANNES	21 019	- 33 385
60	FAM HEBERGEMENT BAILLEUL SUR THERAINS	- 41 991	3 724
60	FAM SOINS BAILLEUL SUR THERAINS	- 23 008	- 7 305
63	FAM HEBERGEMENT PIONSAT	- 18 117	- 41 900
63	FAM SOINS PIONSAT	- 65 011	- 110 394
63	CMPR PIONSAT	- 678 594	- 454 001
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS (DEPENDANCE)	- 18 310	16 375
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS (HEBERGEMENT)	- 130 877	- 136 513
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS (SOINS)	- 125 163	- 141 585
81	FOYER OCCUPATIONNEL BRACONNAC	- 63 287	- 94 544
81	FAM SOINS LACAUNE	34 485	36 390
81	FAM HEBERGEMENT LACAUNE	- 18 615	- 36 801
81	FOT LACAUNE	121 085	80 877
84	FAM HEBERGEMENT AUBIGNAN	- 165 598	- 240 750
84	FAM SOINS AUBIGNAN	- 177 391	- 638
S/Total Grande dépendance		- 1 036 585	- 994 384
TOTAL ÉTABLISSEMENTS		2 321 377	2 349 980

B.2.5. Détail des résultats des autres structures

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2012	RÉSULTATS 2013
95	SCI Menucourt	153 551	77 209
95	SCI Saint Leu	51 007	- 8 722
81	Structures diverses	2 871	2 613
92	Siège Fédéral	- 1 435 040	- 1 126 731
TOTAL AUTRES STRUCTURES		- 1 227 612	- 1 055 631
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION		421 523	- 65 536
RÉSULTAT CONSOLIDÉ		1 515 286	1 228 813



B.3 Annexes

B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations

Les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2013 sont les suivants :

1. Modification du périmètre de consolidation 2013

Les établissements suivants ont été intégrés ou supprimés du périmètre de consolidation depuis le 1er janvier 2013 :

Département de l'Ain (01) :

- Création d'un SESSAD Jeunes Autistes, dans le département de l'Ain, ouvert début 2013 par redéploiement de 2 places de l'IME de Bourg-en-Bresse.

Département de l'Eure (27) :

- Suite à la décision du Conseil d'administration du 26 octobre 2011 et l'accord de la DIRRECTE, les trois EA du département ont été regroupées en une seule entité, à effet au 1er janvier 2013.

Département de l'Yonne (89) :

- Dans le cadre du CPOM du pôle Vie Sociale de l'Yonne, conclu le 30 octobre 2012 entre la Fédération des APAJH, l'ARS de Bourgogne et le Conseil Général de l'Yonne pour la période 2013-2017, le Foyer Eclaté de Sens a été fusionné avec le SAVS de Sens.

Département du Val-de-Marne (94) :

- Création d'un Institut d'Education Motrice, à Boissy St Léger, ouvert en novembre 2013 par redéploiement de 20 places du SESSAD « les Guiblets ».

2. Réorganisation des territoires

Le Conseil d'administration de la Fédération des APAJH, réuni le 15 décembre 2012, a décidé de procéder à une modification du périmètre des huit territoires APAJH, effective à compter du 1er janvier 2013.

Les modifications concernent les territoires Grand Centre, Grand Est et Rhodanien :

- Rattachement des établissements de Pionsat au territoire Rhodanien.
- Rattachement des établissements de l'Yonne et de Saône-et-Loire au territoire Grand Est.

En conséquence, le territoire Grand Centre recouvre désormais uniquement les établissements de Bridoré et de Chamboulive.

3. Déménagement du SESSAD « les Guiblets », situé à Créteil

Conjointement à l'ouverture de l'IEM, le SESSAD « les Guiblets » a également déménagé dans des nouveaux locaux communs, à Boissy St Léger.

A cette occasion, les deux établissements prennent une nouvelle dénomination pour s'intituler IEM et SESSAD « la Passerelle ».

4. Reconstruction du CMPR de Pionsat

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir le CMPR (Centre de Médecine Physique et de Réadaptation) de Pionsat reste subordonné à la résolution des deux opérations suivantes :

- Réécriture du projet architectural,
- Signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

A fin 2013, ces deux opérations n'étaient pas encore débouclées, et faisaient l'objet de négociations avancées entre l'ARS d'Auvergne et la Fédération des APAJH.

allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Nous portons également à votre connaissance le montant global des rémunérations et avantages en nature des trois personnes ayant perçu les plus hautes rémunérations au cours de l'exercice 2013. Ce montant s'élève à 429 K€ bruts annuels.

5. Publication dans les comptes financiers des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations

6. Honoraires du commissaire aux comptes

En application de l'article R123-196 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2013 qui se sont élevés à 135,600 € TTC.

B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes annuels de l'exercice clos le

31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du règlement 99-01 du C.R.C relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations.
- Du règlement 2002-10 du C.R.C relatif aux amortissements et dépréciations.
- Du règlement 2004-16 du C.R.C relatif à leur évaluation et comptabilisation.

- De l'avis 2007-05 du C.N.C relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé.

Principales conséquences de l'avis 2007-05 du C.N.C :

Dans les comptes administratifs :

Conformément à l'avis 2007-05, les établissements de la Fédération des APAJH ont appliqué la norme comptable M22 pour l'élaboration de leurs comptes administratifs.

L'application de cet avis implique la comptabilisation dans les établissements de toutes les écritures de provisions indépendamment de leur financement par le tarificateur. Les principaux postes concernés sont :

- les amortissements relatifs aux immobilisations traitées selon la règle des composants,
- les provisions pour congés à payer,
- les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Dans les comptes consolidés :

L'application de la norme comptable M22 dès 2009 dans les comptes administratifs a contribué à rapprocher les règles de la comptabilité « médico-sociale » des règles comptables communément appliquées, ce qui a eu pour conséquence de supprimer les principaux écarts entre les comptes administratifs et les comptes consolidés et de simplifier ainsi le processus de clôture des comptes consolidés.

Toutefois, il est à signaler que des écarts, peu significatifs, persistent à la clôture de l'exercice 2013. Au 31 décembre 2013, l'impact de ces distorsions représente une charge de 66 K€ qui est principalement liée à des charges à répartir et des amortissements déroga-

toires sur les établissements de Romilly sur Seine et de Bailleul sur Thérain.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production.

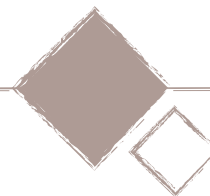
Les frais d'acquisition des immobilisations au sens de la réglementation sont désormais inscrits en immobilisations lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif.

b. Amortissements

Pour l'ensemble des immobilisations de la Fédération des APAJH, la règle des composants s'applique dans les comptes des établissements en gestion nationale.

Concernant les biens immeubles, la Fédération des APAJH a retenu les durées d'amortissements suivantes :

Composants	Durée
Gros œuvre	40
Étanchéité, toiture	20
Façade	30
Ascenseur	25
Électricité, Gaz, Chauffage	25
Groupe électrogène	30
Climatisation, désenfumage	20
Câblages techniques	15
Plomberie, canalisations	25
Protection incendie	20
Autres installations techniques	10
Finitions, second œuvre, abords...	10
Autres	10



c. Indemnités de Départ à la Retraite (IDR)

Les modalités de détermination de la provision d'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) ont été établies par un organisme spécialisé qui a réévalué la provision à constituer au 31 décembre 2013 à partir des données salariales 2013.

Les hypothèses retenues sont identiques à celles de l'année précédente :

- Age du départ à la retraite : 65 ans
- Départ à la retraite : A l'initiative du salarié
- Taux de croissance des salaires : 2.5% (en partant de l'hypothèse d'une inflation à 2%)
- Taux d'actualisation : 4%
- Taux de turn-over : Données INSEE
- Taux de décès : Table TF 00/02
- Taux de charges sociales : 50%

Au 31 décembre 2013, le passif social s'élève à 8 093 195 €.

d. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

e. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

f. Disponibilités et concours bancaires

Les positions des comptes dont les banques gestionnaires font l'objet d'une convention de fusion de comptes avec la Fédération des APAJH sont appréhendées de manière globale.

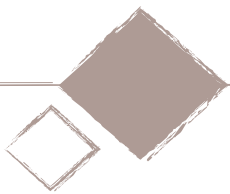
Ainsi, pour un même compte d'un même établissement financier, au lieu d'indiquer le montant des sous comptes débiteurs à l'actif en disponibilités et le montant des sous comptes créditeurs au passif en concours bancaires, seule la position nette du compte est mentionnée (addition des soldes créditeurs et des soldes débiteurs et comptabilisation à l'actif si le solde est débiteur et au passif si le solde est créditeur).

g. Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, la Fédération des APAJH est impliquée dans diverses procédures judiciaires (litiges prud'homaux notamment).

La Fédération des APAJH constitue une provision chaque fois qu'elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour la Fédération des APAJH.

La provision pour litiges représente un montant total de 1 111K€ en 2013, contre 812K€ en 2012. Cette variation est principalement due à des contentieux avec les salariés dans



l'Eure concernant le temps de travail et les repos compensateurs, provisionnés à hauteur de 278K€.

On notera également le maintien de la provision relative au litige avec la Caisse d'Epargne, qui s'élève à 228K€.

Le rappel des faits :

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Haute Normandie a octroyé le 20 avril 1998 un prêt de 468.780,73 € au Comité départemental APAJH de l'Eure destiné à l'acquisition d'un ensemble immobilier sis à Gisors.

La Fédération des APAJH ayant conclu une convention de reprise avec le Comité départemental APAJH de l'Eure, la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Haute Normandie a demandé à la Fédération des APAJH d'honorer les échéances de l'emprunt consenti.

Le Tribunal d'instance d'Evreux ayant dans son jugement du 11 septembre 2002 annulé la convention de reprise (jugement confirmé par arrêt du 26 mars 2004 de la Cour d'Appel de Paris), la Fédération des APAJH a refusé d'accéder à la demande de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Haute Normandie puisque l'emprunt souscrit par le Comité APAJH de l'Eure ne la concernait en rien.

La décision :

Le Tribunal de Grande Instance de Nanterre dans son jugement du 11 juillet 2012 a écarté les arguments de la Fédération des APAJH et a condamné cette dernière à payer 365 660,93 € en principal majorés des intérêts légaux au taux de 8,20% soit un total estimé à 600.000 €.

Une partie de la dette étant déjà comptabilisée dans les comptes de la Fédération au titre du capital restant dû et des intérêts courus (pour un total de 372 342,63 €), la provision au titre de ce litige a été calculée par différence entre le risque total et les sommes déjà comptabilisées soit un écart de 227 657,37 €, montant comptabilisé en provision pour risques et charges sur l'exercice 2012.

La Fédération des APAJH a interjeté appel de cette décision. La Cour d'Appel de Versailles a rendu un arrêt le 14 novembre 2013 par lequel elle infirme le jugement dans son entier.

La Caisse d'Epargne de Haute-Normandie s'étant pourvue en cassation, la provision constatée dans les comptes 2012 est maintenue.

B.3.3. Autres informations et commentaires

a. Valeurs mobilières de placement :

La valeur liquidative des placements financiers à la date de clôture est supérieure à la valeur d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'est constituée.

Les produits financiers issus des SICAV sont évalués selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

b. Charges et Produits constatés d'avance :

Les charges constatées d'avance, qui s'élèvent à 512 K€ et les produits constatés d'avance d'un montant de 207 K€, concernent les activités d'exploitation.

c. Charges à payer :

Les charges à payer se décomposent principalement de la manière suivante :

■ Intérêts courus sur emprunts :	361 K€
■ Fournisseurs Factures non parvenues :	883 K€
■ Personnel charges à payer :	6.337 K€
■ Organismes sociaux :	3.047 K€
■ Autres charges à payer :	217 K€

d. Produits à recevoir :

Les produits à recevoir se décomposent principalement comme suit :

■ Clients : Produits non encore facturés :	2.002 K€
■ Personnel et organismes sociaux :	45 K€
■ Etat – Produits à recevoir :	87 K€
■ Autres produits à recevoir :	1.409 K€
■ Intérêts courus à recevoir :	164 K€

e. Transferts de charges :

Les transferts de charges s'élèvent à **1.369 K€** et comprennent principalement les transferts de charges de personnel pour **1.093 K€**.

B.3.4. Notes sur le bilan

B.3.4.1. Mouvement de l'actif immobilisé (en €)

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
FRAIS D'ETABLISSEMENT	6 578	39 900			46 478
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	821 252	41 771	296 929	77 711	643 805
IMMO. INCORPORELLE EN COURS	46 741	141 649		-75 744	112 646
TOTAL	874 571	223 320	296 929	1 967	802 929
Immobilisations corporelles					
TERRAINS	2 422 682		3 740		2 418 942
AGENCEMENTS TERRAINS	968 605	54 850	1 766		1 021 689
BATIMENTS	101 520 275	1 449 954	144 116	-613 580	102 212 534
AGENCEMENTS BATIMENTS	25 801 997	1 527 416	922 759	332 399	26 739 052
MATERIEL ET OUTILLAGE	19 857 241	794 087	2 114 138	-4 092	18 533 098
AGENCEMENTS	8 381 441	349 350	539 274	-287 515	7 904 002
MATERIEL DE TRANSPORT	8 412 621	976 625	740 727	23 811	8 672 329
MATERIEL DE BUREAU	4 291 348	287 865	1 427 573	-12 780	3 138 860
MOBILIER	4 389 458	168 058	299 966	2 874	4 260 424
AUTRES IMMO CORPORELLES	856 816	2 876	236 712	144 530	767 511
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	179 382		13 334	-161 277	4 771
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 808 798	454 557		-18 392	2 244 962
AVANCES ET ACOMPTES	681 915	319 691		-64 611	936 995
TOTAL	179 572 580	6 385 328	6 444 107	-658 632	178 855 170
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS	127 027	366	1 186		126 207
PRETS	16 516		1 172		15 344
AUTRES IMMO. FINANCIERES	8 950 741	633 523	454 099		9 130 166
TOTAL	9 094 285	633 889	456 457		9 271 717
TOTAUX	189 541 435	7 242 537	7 197 492	-656 665	188 929 816

B.3.4. Notes sur le bilan

B.3.4.2. Mouvement des amortissements (en €)

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
Amortissements					
Immobilisations incorporelles					
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		3 421			3 421
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	638 105	83 434	296 067	0	425 473
TOTAL	638 105	86 856	296 067	0	428 894
Immobilisations corporelles					
TERRAINS					
AGENCEMENTS TERRAINS	541 851	50 361	1 766		590 446
BATIMENTS	27 948 530	3 679 833	124 880	-78 079	31 425 403
AGENCEMENTS BATIMENTS	12 318 265	1 410 013	916 177	336 624	13 148 724
MATERIEL ET OUTILLAGE	16 262 405	1 115 537	2 106 819	-240 984	15 030 140
AGENCEMENTS	4 263 365	459 158	534 995	352 345	4 539 874
MATERIEL DE TRANSPORT	5 992 980	774 975	687 186	314 478	6 395 248
MATERIEL DE BUREAU	3 699 203	246 685	1 426 201	30 059	2 549 746
MOBILIER	2 961 134	275 456	292 050	106 690	3 051 230
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 950 825	42 746	238 414	-797 323	957 833
IMMOSUR TAXE D'APPRENTISSAGE	44 164	3 365	13 334		34 196
TOTAL	75 982 723	8 058 128	6 341 822	23 811	77 722 839
Dépréciation					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
AGENCEMENTS BATIMENTS	6 752		489		6 263
TOTAL	6 752		489		6 263
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS	1 473				1 473
PRETS					
AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 614				3 614
TOTAL	5 087				5 087
TOTAUX	76 632 667	8 144 984	6 638 378	23 811	78 163 084

B.3.4. Notes sur le bilan

B.3.4.3. États des créances et des dettes au 31 décembre 2013 (en €)

CRÉANCES	MONTANT NET	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	129 321		129 321
Prêts ⁽¹⁾	15 344	15 344	
Autres immobilisations financières	9 121 965		9 121 965
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	18 895 221	18 895 221	
Autres créances	4 570 124	4 570 124	
Charges constatées d'avance	512 124	512 124	
TOTAL	33 244 099	23 992 813	9 251 286
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 172		

DETTES	MONTANT NET	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits ⁽¹⁾	60 345 671	4 275 754	12 893 426	43 176 491
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾	361 040	48 689	50 497	261 855
Fournisseurs et comptes rattachés	5 971 874	5 971 874		
Dettes fiscales et sociales	18 600 502	18 600 502		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	664 324	664 324		
Autres dettes	1 077 285	1 077 285		
Produits constatés d'avance	206 604	206 604		
TOTAL	87 227 300	30 845 302	12 943 923	43 438 346
(1) Montant :				
- Emprunts souscrits en 2013	5 459 048			
- Entrée de périmètre				
- Remboursements de l'exercice	4 039 381			
- Concours bancaires	112 047			

B.3.4. Notes sur le bilan

B.3.4.4. États des subventions d'investissements et des dons et legs (en €)

Nature	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Dons et legs	1 185 889				262 113	1 448 002
Subventions d'investissement non renouvelables	8 595 565		2 366			8 597 931
Subventions d'équipement	8 086 980		407 337	512 737		7 981 580

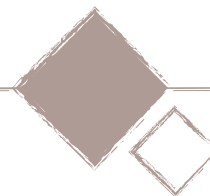
B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés (en €)

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées						
COUVERTURE DU BFR	1 840 860					1 840 860
RESERVE DE TRESORERIE						
AUTRES PROV. REGLEMENTEES & AMORT. DEROG.	12 825 696		1 552 056	706 488		13 671 264
DIFF. SUR REAL. D'ELTS. D'ACTIF	1 191 782		205 356	2 461		1 394 677
TOTAL	15 858 339		1 757 412	708 949		16 906 802
Provisions pour risques et charges						
PROVISIONS POUR LITIGES	812 057		482 000	217 000	34 700	1 111 757
PROV. POUR CHARGES FISCALES	348 153		67 611			415 764
AUTRES PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	228 849		20 628			249 477
PROVISIONS POUR DEPART EN RETRAITE	8 033 464		452 484	392 753		8 093 195
TOTAL	9 422 523		1 022 722	609 753	34 700	9 870 193
Fonds dédiés	1 281 425			265 068		1 016 357
Provisions pour dépréciation						
STOCKS ET EN COURS						
CREANCES	1 598 937		440 112	141 065		1 897 985
TOTAL	1 598 937		440 112	141 065		1 897 985
TOTAUX	28 161 224		3 220 247	1 724 835	34 700	29 691 336

B.3.4. Notes sur le bilan

B.3.4.6. Tableau de variation des fonds associatifs (en €)

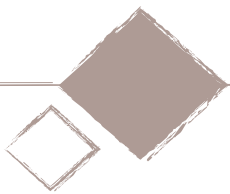
	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
Report à nouveaux au 01/01/13			63 624 765
Subventions d'investissement non renouvelables	2 366		2 366
Subventions d'investissement virées au résultat	407 337	512 737	-105 400
Résultat comptable 2013	1 228 813		1 228 813
Provisions pour renouvellement des immobilisations	834 377	402 315	432 063
Provisions pour amortissements dérogatoires		71 369	-71 369
Provisions pour différence sur réalisation d'actifs	205 356	2 461	202 895
Provisions Règlementées (Crédits non reconductibles)	647 736	41 732	606 004
Autres provisions réglementées	69 943	191 072	-121 130
TOTAUX	3 395 928	1 221 686	
SOLDE AU 31/12/13			65 799 007



B.3.5. Tableau explicatif du résultat de l'exercice

NATURE DU RÉSULTAT	RÉSULTATS NETS (soldes)	DÉFICITS	EXCEDENTS
Résultat activités encadrées (structures sociales)	582 057 €	-2 622 605 €	3 204 662 €
Résultat gestion propre (structures commerciales)	1 767 923 €	-798 580 €	2 566 503 €
Résultat Siège	-1 126 731 €	-1 126 731 €	
Résultats administratifs des établissements	1 223 249 €		
Retraitements résultats administratifs	-65 536 €		
Total après retraitements de consolidation	1 157 713 €		
Résultats SCI et autres structures	71 100 €		
RÉSULTAT CONSOLIDÉ	1 228 813 €		

NATURE DES ACTIVITÉS	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION CONTRÔLÉE	109 820 693 €
CHIFFRE D'AFFAIRES GESTION PROPRE	33 476 033 €
TOTAL	143 296 726 €



B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen

Contrats	Effectif moyen en ETP 2012 Inscrits	Effectif moyen en ETP 2013 Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	1 737	1 786
Contrats à Durée Déterminée	186	187
Travailleurs en situation de handicap	1 951	1 982
Détachés des Ministères	34	25
Contrats d'aide à l'emploi	8	17
Contrats de Qualification	20	22
TOTAL	3 936	4 019

Contrats	Effectif moyen en ETP 2012 Non Inscrits	Effectif moyen en ETP 2013 Non Inscrits
Résidents	899	876
Travailleurs en situation de handicap stagiaires	3	4
Stagiaires des Écoles	10	11
TOTAL	912	891

La Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie ouvre, pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans.

Conformément à l'avis CU n°2004-F du 13/10/04, le volume d'heures de formation cumulées, correspondant aux droits acquis ouvert au titre du DIF au 31 décembre 2013, est de 209.804 heures.

B.3.7. Autres informations

B.3.7.1. Engagements financiers donnés

• Cautions

a) Garantie Préfecture de Paris - Service Accompagnement Loisirs	51 833 €
b) Cautions Tourisme - Service Accompagnement Loisirs	31 008 €
c) Cautions Affranchissement Entreprise Adaptée de Levallois	15 244 €
d) Cautions URSSAF de l'Aisne	15 148 €
e) Garantie CGOS - Service Accompagnement Loisirs	6 000 €
f) Garantie Atout France - Service Accompagnement-loisirs	30 000 €

B.3.7.2. Dettes garanties par des suretés réelles

a) Crédit Agricole Île de France	16 020 €
b) Banque Populaire Rives de Paris	1 501 255 €

B.3.7.3. Dettes garanties par les collectivités territoriales

a) Dexia CLF Banque	16 576 691 €
b) Caisse des dépôts et Consignations	9 071 378 €
c) Des matériels et locaux sont mis à disposition à titre gratuit par les donneurs d'ordre, dans certains établissements.	

B.3.7.4. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Valeurs d'origine des biens	Valeurs de rachat des biens	REDEVANCES		RESTANT DÛ A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
			Antérieures	de l'année	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
MOBILIER	1 404 238 €	46 618 €	1 052 602 €	248 601 €	362 031 €	199 050 €	162 981 €	
IMMOBILIER	649 245 €	1 €	394 547 €	43 278 €	302 986 €	43 278 €	173 112 €	86 596 €
TOTAL	2 053 483 €	46 619 €	1 447 149 €	291 879 €	665 017 €	242 328 €	336 093 €	86 596 €

IMMOBILIER	COUT D'ENTRÉE	AMORTISSEMENT		VALEUR NETTE
		EXERCICE	CUMULE	
CONSTRUCTION EA BOLOGNE	649 245 €	29 033 €	352 717 €	296 528 €

B.4 Tableau de financement (en K€)

	31/12/2013	31/12/2012
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	1 229	1 515
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions nettes des reprises	9 671	8 115
- Plus ou moins value de cession	-223	-5
- Reprise de subvention d'investissement	-513	-524
Capacité d'Autofinancement	10 164	9 101
Variation des actifs circulants	987	-82
Variation des passifs court terme	-225	450
Variation du besoin en fonds de roulement	762	368
Trésorerie provenant de l'exploitation (A) :	9 402	8 733
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant d'acquisitions d'immobilisations	-7 336	-14 275
Encaissement résultant de cessions d'immobilisations	1 412	1 756
Entrée de périmètre		
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B) :	-5 924	- 12 519
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues en fonds associatifs	548	778
Émission d'emprunts	5 459	6 089
Remboursement d'emprunts	-4 039	- 3 853
Trésorerie provenant des opérations de financement (C) :	1 968	3 014
Variation de trésorerie (A + B + C)	5 447	-772
Trésorerie en début d'exercice (D)	22 705	23 477
Trésorerie en fin d'exercice (A + B + C + D)	28 152	22 705

B.5. Rapport du commissaire aux comptes



FEDERATION DES APAJH

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.
Association Loi 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1974
Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Z I Molina La Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 Saint-Etienne cedex 1
Tél.: 04 77 47 64 35
Fax: 04 77 47 64 50
e mail : exco-loire@exco.fr

SA d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au Capital de 130 000 Euros - RCS Saint-Etienne B 353 400 073 - APE 6920Z
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Rhône-Alpes
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon





Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération des APAJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

fn



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondages la conformité des produits de tarification comptabilisés avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêté des résultats sous contrôle des tiers financeurs, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont conformes aux décisions des autorités administratives finançant ces établissements.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des reclassements opérés dans les fonds associatifs.
- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les conséquences de l'avis 2007-05 du CNC. Malgré l'homogénéisation des règles comptables entre les comptes administratifs et les comptes annuels, il demeure des divergences entre le cumul des comptes administratifs et le résultat des comptes annuels. En conséquence, nous avons validé les opérations constituant le passage de la somme des résultats administratifs au résultat comptable de la Fédération des APAJH.



- Une provision pour retraite dont le montant s'élève à 8 093 K€ à la clôture de l'exercice est comptabilisée au passif de l'association. Les modalités de détermination de cette provision sont relatées dans l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus d'estimation complexe impliquant des techniques spécialisées, à valider les conclusions d'un organisme spécialisé indépendant qui a évalué la provision à constituer au 31 décembre 2013 à partir des données salariales 2013. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que l'examen de la situation des litiges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Etienne, le 7 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes


EXCO Loire
Fabrice RABÉRIN



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap



www.apajh.org



100%
Issu de
forêts bien gérées
FSC® C003923
www.fsc.org

© Mai 2014 - Service Communication
Fédération des APAJH